

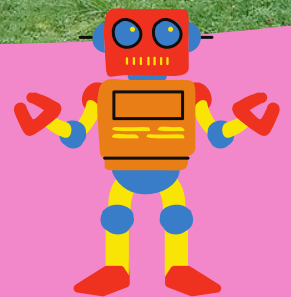
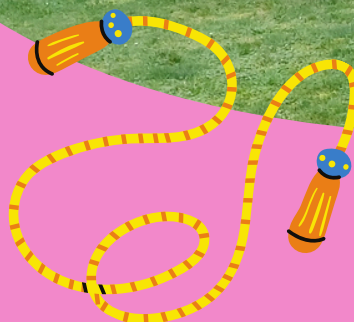
santé  
famille  
retraite  
services



# ACCUEIL DE LOISIRS ÉDUCATIFS FROTEY-LÈS-VESOUL



**PLAQUETTE DE RENTRÉE**  
**Année scolaire 2024-2025**  
*pour les enfants âgés de la toute petite section à 12 ans*



**L'Accueil de Loisirs Éducatifs de Frotey-lès-Vesoul a été confié par la municipalité à la Ligue de l'enseignement FOL70, avec le soutien de la CAF et de la MSA.**

L'Accueil de Loisirs Éducatifs est une structure de proximité qui a pour vocation de développer prioritairement toutes les actions éducatives, sportives et de loisirs en direction des enfants de la toute petite section à 12 ans. Un Projet Éducatif Territorial est mis en place. Ce projet s'inscrit dans une dynamique éducative de poursuite et de développement d'une offre périscolaire de qualité, comme temps éducatif à part entière articulé avec l'école.

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



Accueil du matin : 7h30-8h30

Accueil du midi sans repas : 11h30-12h30

Accueil du midi avec repas : 11h30-13h30

Accueil du soir : 16h30-18h30

### RESTAURATION SCOLAIRE & GOÛTER



Les repas sont préparés et livrés en liaison froide, tous les jours par API Restauration à Autechaux (25). Les menus sont validés par une diététicienne. Des produits bio et locaux sont proposés. En cas d'allergie alimentaire, un PAI doit être mis en place. Les régimes particuliers sont à indiquer dans le dossier d'inscription via le portail familles. Chaque enfant est sollicité pour goûter aux différents aliments qui lui sont proposés.

Durant l'accueil périscolaire du soir, les enfants ont un goûter préparé par l'équipe pédagogique, composé de pain, accompagné soit de confiture, de beurre, de chocolat, de fruit ou de fromage. La boisson est de l'eau, pour le bien-être des enfants.

Chaque lundi et jeudi soir, le dispositif CLAS est mis en place pour les enfants du CP au CM2 (sur inscription, renseignements auprès de l'équipe éducative).

Régulièrement, le mardi soir, de vacances à vacances, un atelier pédagogique est proposé aux enfants (sur inscription).

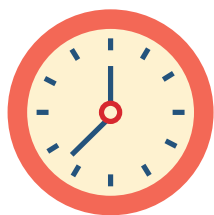
## Les tarifs de l'accueil périscolaire

QF	Matin	Midi sans repas	Repas	Soir
T1 (0 à 700)	1.10 €	1.10 €	5.85 €	2.30 €
T2 (701 à 1 000)	1.20 €	1.20 €	6.11 €	2.40 €
T3 (1001 à 2 000)	1.30 €	1.30 €	6.36 €	2.50 €
T4 (plus de 2 001)	1.40 €	1.40 €	6.62 €	2.60 €

**Attention** : Sur tous les temps d'accueil, en cas de retard, il sera facturé un "dépassement d'horaires d'ouverture" de 3 €.

La tarification est modulée selon les ressources des familles en quatre tranches, en fonction du Quotient Familial (QF). A cet effet, votre numéro allocataire CAF ou MSA ou si vous n'êtes pas allocataire, votre avis d'imposition ou de non-imposition devra être fourni dans le dossier d'inscription.

# ACCUEIL DU MERCREDI



L'accueil de loisirs éducatifs est ouvert de 7h30 à 18h30.

Les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants en demi-journée avec ou sans repas ou en journée avec ou sans repas.

Possibilité d'arrivée échelonnée le matin, de 7h30 à 9h00 et de 13h30 à 14h00.

Possibilité de départ échelonné le midi de 11h45 à 12h00 et le soir de 16h30 à 18h30.

À titre indicatif, le prix de la journée comprend l'accueil échelonné du matin et le départ échelonné du soir, quelque soit l'heure d'arrivée ou de départ.

## Les tarifs de l'accueil du mercredi

QF	Demi journée sans repas	Demi journée avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas
T1 (0 à 700)	5.05 €	9.80 €	9.10 €	13.85 €
T2 (701 à 1 000)	5.40 €	10.31 €	9.50 €	14.41 €
T3 (1001 à 2 000)	5.75 €	10.81 €	9.90 €	14.96 €
T4 (plus de 2 001)	6.10 €	11.32 €	10.30 €	15.52 €

**Attention** : Sur tous les temps d'accueil, en cas de retard, il sera facturé un "dépassement d'horaires d'ouverture" de 3 €.

La tarification est modulée selon les ressources des familles en quatre tranches, en fonction du Quotient Familial (QF). A cet effet, votre numéro allocataire CAF ou MSA ou si vous n'êtes pas allocataire, votre avis d'imposition ou de non-imposition devra être communiqué dans le dossier d'inscription.

### FOCUS SUR LE PLAN MERCREDI

Le projet de l'accueil périscolaire du mercredi est intégré dans le **Projet Éducatif Territorial**. Le projet tient compte de la place du mercredi comme un temps de relâche dans la semaine : la spécificité du mercredi est bien présente dans le projet qui veille aux rythmes de vie des enfants et à leurs envies.

Les projets d'animation mis en place le mercredi visent à :

- La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant : mise en cohérence du (ou des) projet(s) d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs ;
- L'accueil de tous les publics : les enfants et leurs familles ;
- La mise en valeur de la richesse des territoires : découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel ;
- Le développement d'activités éducatives de qualité : les activités sont le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique.





# ACCUEIL DE LOISIRS Vacances scolaires



L'accueil de loisirs éducatifs est ouvert de 7h30 à 18h30.

Les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants en demi-journée avec ou sans repas ou en journée avec ou sans repas.

Possibilité d'arrivée échelonnée le matin, de 7h30 à 9h00 et de 13h30 à 14h00.

Possibilité de départ échelonné le midi de 11h45 à 12h00 et le soir de 16h30 à 18h30.

À titre indicatif, le prix de la journée comprend l'accueil échelonné du matin et le départ échelonné du soir, quelque soit l'heure d'arrivée ou de départ.

## Dates d'ouverture

### VACANCES D'AUTOMNE

Du 28/10/24  
au 01/11/24

### VACANCES D'HIVER

Du 24/02/25  
au 28/02/25

### VACANCES DE PRINTEMPS

Du 28/04/25  
au 02/05/25

Les vacances représentent un des temps forts du développement et de la socialisation de l'enfant. L'accueil de loisirs éducatifs a pour vocation d'offrir un ensemble de propositions de loisirs éducatifs contribuant à l'épanouissement et à la l'enrichissement personnel de chaque enfant.

## Les tarifs des vacances scolaires

**Attention** : Sur tous les temps d'accueil, en cas de retard, il sera facturé un "dépassement d'horaires d'ouverture" de 3 €.

Commune de Frotey

Extérieurs

QF	Demi journée sans repas	Demi journée avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas	QF	Demi journée sans repas	Demi journée avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas
T1 (0 à 700)	5.05 €	9.80 €	9.10 €	13.85 €	T1 (0 à 700)	7.05 €	11.80 €	11.10 €	15.85 €
T2 (701 à 1 000)	5.40 €	10.31 €	9.50 €	14.41 €	T2 (701 à 1 000)	7.40 €	12.31 €	11.50 €	16.41 €
T3 (1001 à 2 000)	5.75 €	10.81 €	9.90 €	14.96 €	T3 (1001 à 2 000)	7.75 €	12.81 €	11.90 €	16.96 €
T4 (plus de 2 001)	6.10 €	11.32 €	10.30 €	15.52 €	T4 (plus de 2 001)	8.10 €	13.32 €	12.30 €	17.52 €

La tarification est modulée selon les ressources des familles en quatre tranches, en fonction du Quotient Familial (QF). A cet effet, votre numéro allocataire CAF ou MSA ou si vous n'êtes pas allocataire, votre avis d'imposition ou de non-imposition devra être fourni dans le dossier d'inscription.

# INFOS PRATIQUES



## DÉCLARATION

L'ensemble de ces services est déclaré au service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Un projet pédagogique découlant du projet éducatif de la ligue FOL70 est rédigé par la directrice, en concertation avec l'équipe pédagogique. Les modalités de fonctionnement sont précisées dans le règlement intérieur.

## ENCADREMENT

L'équipe pédagogique est composée d'animateurs diplômés et d'une directrice diplômée, dans le respect des conditions fixées par le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Cette équipe peut-être complétée par des intervenants ponctuels en fonction des projets d'animation.

## INSCRIPTION ET FACTURATION



Pour chaque enfant, les parents doivent remplir un dossier d'inscription dématérialisé via le portail familles <https://fol70.portail-defi.net/>

L'utilisation du portail familles permet de :

- de compléter et/ou modifier les informations du dossier famille : fiche de renseignements, fiche sanitaire de liaison, etc...
- la transmission des pièces administratives obligatoires : attestation d'assurance scolaire, attestation de Quotient Familial, photocopie du carnet de vaccinations, fiche sanitaire signée, un RIB (relevé d'identité bancaire) —————> **à la date butoir du 30 septembre 2024 sans quoi les inscriptions seront bloquées ;**
- l'inscription et la désinscription des enfants aux différentes activités périscolaires et vacances scolaires
- l'accès à l'ensemble de vos factures récapitulant les consommations au sein de l'accueil de loisirs éducatifs ;
- le suivi des actualités et des documents de l'accueil en libre consultation.
- le téléchargement d'attestation de présences pour la déclaration d'impôts annuel.

A réception de la facture par mail (également disponible sur le portail familles), les familles ont un temps défini pour vérifier leur facture établie par le responsable de l'accueil de loisirs éducatifs. Elles sont par la suite prélevées automatiquement aux dates indiquées dans l'échéancier des prélèvements, mis en ligne sur le portail familles en début d'année scolaire. Chaque famille signera un mandat de prélèvement SEPA.

## COMMUNICATION

Toutes nos informations sont à retrouver sur notre portail familles, le site de la Mairie de Frotey, le site de la Ligue FOL70, sur notre page Facebook ainsi que dans le hall de notre accueil. Pour chaque atelier ou période de mercredi ou vacances scolaires, un planning d'activité est également mis en ligne sur le portail familles.

# CONTACTS



## **ACCUEIL DE LOISIRS ÉDUCATIFS FROTEY-LÈS-VESOUL**

Directrice : LORANG Marine

Place Marcel Rozard

70 000 Frotey-lès-Vesoul

Tel : 03.84.75.77.81

Mail : [periscolaire.frotey02@orange.fr](mailto:periscolaire.frotey02@orange.fr)

Facebook : Accueil de loisirs éducatifs  
Frotey

## **PÔLE ÉDUCATION CITOYENNETÉ LIGUE FOL70**

7 rue de la Corne Jacquot Bournot

70000 NOIDANS-LÈS-VESOUL

Tel : 03.84.75.95.85

Mail : [contact@fol70.org](mailto:contact@fol70.org)

Facebook : Ligue de l'enseignement FOL70